

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre entre la ministre de la Santé et de la Prévention et le président de la FHP : « Un échange constructif ! » pour Lamine Gharbi

Paris – 7 juin 2022 - Le président de la Fédération de l'Hospitalisation Privée Lamine Gharbi a rencontré vendredi 3 juin la ministre de la Santé et de la Prévention Brigitte Bourguignon.

Lors de ce rendez-vous en présence de la directrice de cabinet de la ministre, Carole Bousquet - Bérard, et de la déléguée générale de la FHP, Christine Schibler, Lamine Gharbi a assuré la ministre du plein engagement des établissements hospitaliers privés pour assurer la continuité des activités de soins pendant l'été.

Face à une pénurie de professionnels jamais atteinte, et bien que ce contexte soit problématique, les établissements de santé, les acteurs de ville et l'ambulatoire, coordonnés par les ARS, doivent trouver les organisations adaptées à chaque territoire pour assurer l'accueil des patients.

La coopération est une nouvelle fois la clef pour répondre aux missions de service au public comme ce fut le cas lors des différents épisodes Covid.

La FHP a ainsi proposé des mesures en termes de ressources humaines, de financement et de simplification pour faciliter ces organisations territoriales. Il revient à l'Etat de proposer un cadre pour permettre, dans les territoires, l'agilité et l'adaptation des acteurs à la situation estivale. Lamine Gharbi a souligné l'enjeu de reconnaissance des professionnels de santé déjà très engagés depuis deux ans. Cette prise de contact a aussi été l'occasion d'aborder les dossiers importants du secteur hospitalier : la prise en compte de l'inflation et le financement des revalorisations salariales pour les soignants, nécessaires dans ce contexte, l'équité de traitement entre les salariés du public et ceux du privé et la nécessité d'un travail rapide sur la construction d'un protocole pluriannuel de financement à 5 ans. Lamine Gharbi a aussi insisté auprès de Brigitte Bourguignon sur la refonte indispensable de la méthode des réformes SSR et PSY. La conduite de ces réformes doit être revue afin de prendre en compte simulations et études d'impact ainsi que l'adaptation aux enjeux de territoire. En PSY, le déblocage des situations locales paralysées par une réforme non aboutie est primordial car le modèle de financement qui n'est pas opérationnel produit des effets délétères pour les prises en charge spécialisées. L'avenir des établissements PSY est en jeu.

« Nous remercions la ministre pour son écoute attentive lors de ce premier échange constructif au cours duquel nous lui avons exprimé nos préoccupations. Une nouvelle voie pour la santé s'engage dans laquelle l'hospitalisation privée sera totalement mobilisée » a indiqué le président de la FHP.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1 030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 55 % des interventions chirurgicales
- Près de 20 % des Hospitalisations à domicile
- 85 % de la chirurgie ambulatoire
- 1 accouchement sur 4
- 1/3 des soins de suite et de réadaptation
- 50 % des patient atteint du cancer
- 17 % des hospitalisations psychiatriques
- Plus de 35% des patients atteints de maladie rénale chronique

Durant cet entretien, Lamine Gharbi a remis à Brigitte Bourguignon l'ensemble des propositions de la Fédération. Il a dit à la ministre que la FHP participait activement à la mission flash sur les urgences et a exprimé sa vision pour la prochaine Conférence des parties prenantes annoncée pour le mois de juillet par le président de la République : « *Cette démarche de démocratie participative qui doit générer une profonde transformation du système de santé sera l'opportunité de privilégier l'intelligence collective et la confiance aux acteurs, quel que soit leur statut. Trois enjeux fondamentaux devront guider les travaux de cette Conférence : l'accès aux soins pour tous, la prévention et la santé publique, et l'organisation au service des parcours sur les territoires* » a expliqué le président de la FHP.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1 030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

-  55 % des interventions chirurgicales
-  Près de 20 % des Hospitalisations à domicile
-  65 % de la chirurgie ambulatoire
-  1 accouchement sur 4
-  1/3 des soins de suite et de réadaptation
-  50 % des patient atteint du cancer
-  17 % des hospitalisations psychiatriques
-  Plus de 35% des patients atteints de maladie rénale chronique